



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 1^{er} septembre 2023

Commémoration de la victoire de la Chesapeake aux Invalides

À l'occasion du 242^e anniversaire de la victoire de la Chesapeake, l'amiral Nicolas Vaujour, Chef d'état-major de la Marine (CEMM) présidera la cérémonie qui se tiendra dans la cour d'honneur des Invalides le mardi 5 septembre prochain.

Cette cérémonie, au caractère interarmées et amphibie, à l'image de la bataille déterminante livrée par la flotte de l'amiral de Grasse lors de la Guerre d'Indépendance des États-Unis d'Amérique, rassemblera des unités de la Marine nationale, et des détachements d'unités de l'armée de terre (EMSOME, 6^e BLB et 9^e BIMA).

À l'issue de la cérémonie, le CEMM remettra le Prix « Chesapeake » à l'École de la navigation sous-marine de Brest, aux équipages des patrouilleurs Antilles-Guyane (PAG) La Résolue et La Confiance, ainsi qu'à l'équipage B de la Frégate multi-missions (FREMM) Bretagne, pour leurs actions exemplaires de « l'esprit de la bataille de la Chesapeake » : créativité, ingéniosité, combativité et pugnacité.

La victoire de la Chesapeake est aujourd'hui un repère pour tout marin de la Marine nationale. Elle souligne l'importance stratégique du combat naval et rappelle que la victoire en mer se décide par la force morale des marins, leur audace, leur agilité et leur niveau d'aguerrissement et de préparation.

1/ Programme prévisionnel :

17h45 : Accueil de la presse
Hôtel des invalides

18h00 : Début de cérémonie

- Remise de décorations
- Lecture de l'ordre du jour par le commandant de la FREMM Bretagne
- Interlude musicale « Chesapeake » par la Musique de la Marine nationale
- Allocution du CEMM avec remise du Prix Chesapeake aux quatre unités lauréates

18h45 : Fin de la cérémonie

18h50 : micro-tendu avec le CV Sébastien Perruchio, porte-parole de la Marine nationale

2/ Dispositions pour la presse :

Les journalistes souhaitant assister à cette cérémonie sont priés de s'accréditer par mail avant le **lundi 4 septembre à 12h00** en précisant leur nom, prénom, date et lieu de naissance à l'adresse suivante : sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr

Contacts media :

Service d'information et relations publiques de la Marine
SIRPA-M - Bureau média
sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr
09.88.68.46.65 – 07 88 19 59 57

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

